

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 décembre 2009  
Séance du 13 novembre 2009

## 8 Subvention sur projet – associations sportives

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mmes JAJAN, KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes, DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. SEGUIN, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, M. BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. KCHOK

M. SZPIRKO

Mme PORAS

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme FÉVRIER

M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA.

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : Mme DINGIVAL

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. SEGUIN

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : Mme MAUPIN

- |  |    |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice                          | 39 |
| - Nombre de conseillers présents                             | 28 |

■ **Rapport de présentation :**

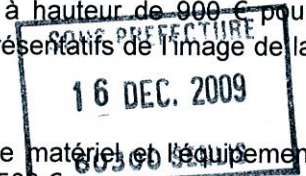
Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution des subventions.

L'association **Club pugilistique creillois** organise les demi-finales du championnat de France de boxe amateur, le 12 février 2010, au gymnase Albert Camus. Pour les aider à préparer dans les meilleures conditions possibles cette manifestation de grande envergure, une subvention de 1000 € est demandée en complément du soutien logistique et technique des services municipaux.

L'association **Ecla handball** et l'**association football club de Creil** renouvellent les tenues de leurs équipes masculines séniors avec les nouvelles couleurs de la Ville. Il est proposé de les aider à hauteur de 900 € pour l'association de handball, et de 1 300 € pour l'association de football, afin qu'ils soient représentatifs de l'image de la ville.

L'association **Etoile sportive des Marocains de Creil (AFC2)** renouvelle cette saison le matériel et l'équipement sportif (chasubles, ballons), qui s'élève à 3 500 €. Il est proposé de les aider à hauteur de 1 500 €.



# maintenant !

Association	Proposition 2009
Club pugilistique creillois	1 000 €
Ecla Handball	900 €
Association football club de Creil	1 300 €
Etoile sportive des Marocains de Creil (AFC2)	1 500 €

Vous êtes appelés à voter

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu les crédits inscrit au budget de la ville,

Vu l'avis de la commission «Epanouissement du citoyen, jeunesse» en date du 13 novembre 2009,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1er :**

d'autoriser le versement des subventions sur projet suivantes :

Association	Subvention 2009
Club pugilistique creillois	1 000 €
Ecla Handball	900 €
Association football club de Creil	1 300 €
Etoile sportive des Marocains de Creil (AFC2)	1 500 €

**Article 2 :**

d'imputer les dépenses afférentes, aux crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville (compte 65743/40/DB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

16 DEC. 2009

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

16 DEC. 2009

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 16/12/09. Signature Le Maire,

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE